

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

ÉTATS FINANCIERS

Exercice terminé le 31 mars 2012

Déclaration de responsabilité de la direction englobant le contrôle interne en matière de rapports financiers

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2012 et de tous les renseignements qui y figurent incombe à la direction du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG). Ces états financiers ont été préparés par la direction conformément aux politiques comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes du secteur public.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans ces états financiers. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes qui permettent l'enregistrement centralisé des opérations financières du CRSNG. Les renseignements financiers présentés aux fins de l'établissement des Comptes publics du Canada et figurant dans le Rapport ministériel sur le rendement du CRSNG concordent avec ces états financiers.

Il incombe aussi à la direction de tenir un système efficace de contrôle interne en matière de rapports financiers conçu pour donner une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés et que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement, conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à d'autres lois, règlements, autorisations et politiques applicables.

La direction veille également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ses états financiers en choisissant soigneusement des employés qualifiés et en assurant leur formation et leur perfectionnement, en prenant des dispositions pour assurer une répartition appropriée des responsabilités, en établissant des programmes de communication pour faire en sorte que tous les membres du CRSNG sont au fait des règlements, des politiques, des normes et des pouvoirs de la direction et en procédant, tous les ans, à une évaluation fondée sur le risque de l'efficacité du système de contrôle interne en matière de rapports financiers.

Le système de contrôle interne en matière de rapports financiers est conçu pour atténuer les risques à un niveau raisonnable selon un processus continu qui vise à identifier les risques clés, à évaluer l'efficacité des contrôles clés associés et à apporter les réajustements nécessaires.

Une évaluation fondée sur le risque du système de contrôle interne en matière de rapports financiers pour l'exercice s'étant terminé le 31 mars 2012 a été réalisée conformément à la *Politique sur le contrôle interne* du Conseil du Trésor, et ses résultats ainsi que les plans d'action qui en découlent sont résumés en annexe.

Le Bureau du vérificateur général, auditeur indépendant du gouvernement du Canada, a émis une opinion sur la présentation fidèle des états financiers du CRSNG sans donner d'opinion d'auditeur au sujet de l'évaluation annuelle de l'efficacité des systèmes de contrôle interne du CRSNG en matière de rapports financiers.

La présidente,

Le dirigeant principal des finances,

Mme Suzanne Fortier

Jaime W. Pitfield

Ottawa, Canada

Le 11 juin 2012

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

**État de la situation financière
au 31 mars
(milliers de dollars)**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
		Redressé [note 12]
Passifs		
Créditeurs et charges à payer [note 4]	3 460	4 962
Indemnités de vacances et de congés compensatoires	2 259	1 779
Avantages sociaux futurs [note 5]	6 387	6 538
Total des passifs nets	<u>12 106</u>	<u>13 279</u>
Actifs financiers		
Montant à recevoir du Trésor	2 497	3 631
Débiteurs [note 6]	1 782	2 036
Avances	17	54
Total des actifs financiers nets	<u>4 296</u>	<u>5 721</u>
Dette nette	<u>7 810</u>	<u>7 558</u>
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	241	256
Immobilisations corporelles [note 7]	2 445	3 147
Total des actifs non financiers	<u>2 686</u>	<u>3 403</u>
Situation financière nette	<u>(5 124)</u>	<u>(4 155)</u>

Passif éventuel [note 8]

Obligations contractuelles [note 9]

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Mme Suzanne Fortier
Présidente

Jaime W. Pitfield
Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada

Le 11 juin 2012

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

**État des résultats et de la situation financière nette
pour l'exercice terminé le 31 mars
(milliers de dollars)**

	<u>2012</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	Résultats prévus		Redressé [note 12]
Charges			
Financer la recherche fondamentale	358 916	357,890	357,133
Financer des partenariats universités-industrie-gouvernement	167 716	185,161	172,662
Appuyer les étudiants et les boursiers	149 846	143,192	150,239
Attirer et garder en poste des membres du corps enseignant	152 993	137,034	131,081
Financer la recherche dans des domaines stratégiques	116 667	107,846	109,451
Appuyer l'achat d'appareils et l'accès aux ressources majeures de recherche	37 979	66,479	70,947
Appuyer la commercialisation	55 009	58,088	53,234
Services internes	29 768	31,054	31,462
Promouvoir les sciences et le génie	5 549	5,174	5,311
Total des charges	<u>1 074 443</u>	<u>1 091 918</u>	<u>1 081 520</u>
Revenus			
Revenus d'intérêts	0	4	2
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	0	(4)	(2)
Total des revenus	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	<u>1 074 443</u>	<u>1 091 918</u>	<u>1 081 520</u>
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement		1 085 424	1 073 576
Variations des montants à recevoir du Trésor		(1 134)	931
Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères [note 10a)]		6 647	6 387
Éléments d'actif transférés entre ministères		12	0
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts		<u>969</u>	<u>626</u>
Situation financière nette - début de l'exercice		(4 155)	(3 529)
Situation financière nette - fin de l'exercice		<u>(5 124)</u>	<u>(4 155)</u>

Information sectorielle [note 11]

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

État de la variation de la dette nette pour l'exercice terminé le 31 mars (milliers de dollars)

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts	969	626
Variation due aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 028	1 329
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 736)	(2 065)
Perte net sur l'aliénation d'immobilisations corporelles incluant les réajustements	(6)	(1)
Transfert d'éléments d'actif entre ministères	<u>12</u>	<u>0</u>
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(702)	(737)
Variation due aux charges payées d'avance	(15)	114
Augmentation nette de la dette nette	<u>252</u>	<u>3</u>
Dette nette - début de l'exercice	7 558	7 555
Dette nette - fin de l'exercice	<u><u>7 810</u></u>	<u><u>7 558</u></u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

**État des flux de trésorerie
pour l'exercice terminé le 31 mars
(milliers de dollars)**

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
		Redressé [note 12]
Activités de fonctionnement		
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 091 918	1 081 520
Éléments n'affectant pas l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations corporelles [note 7]	(1 736)	(2 065)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(6)	(1)
Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères [note 10a]]	(6 647)	(6 387)
Variations de l'état de la situation financière :		
Augmentation (diminution) des débiteurs	(254)	831
Augmentation (diminution) des avances	(37)	(287)
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(15)	114
Diminution (augmentation) des créditeurs et des charges à payer	1 502	(1 442)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et de congés compensatoires	(480)	(128)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	151	92
Encaisse utilisée pour les activités de fonctionnement	<u>1 084 396</u>	<u>1 072 247</u>
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<u>1 028</u>	<u>1 329</u>
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement en immobilisations	1 028	1 329
Activités de financement	0	0
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	<u><u>1 085 424</u></u>	<u><u>1 073 576</u></u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE

Notes afférentes aux états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Pouvoirs et objectifs

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le CRSNG a pour but d'aider à faire du Canada un pays de découvreurs et d'innovateurs, au profit de tous les Canadiens, en appuyant des étudiants, des stagiaires postdoctoraux, des professeurs d'université et des partenariats de recherche universités-industrie. Les subventions, les bourses et les dépenses de fonctionnement du CRSNG sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives. Le CRSNG réalise ses objectifs sous neuf activités de programme.

a) Financer la recherche fondamentale

Permettre d'investir dans la découverte grâce à des subventions à l'appui des activités de recherche fondamentale.

b) Attirer et garder en poste des membres du corps enseignant

Viser à attirer et à garder en poste des membres du corps professoral.

c) Appuyer les étudiants et les boursiers

Appuyer la formation d'un personnel hautement qualifié par l'entremise de programmes de bourses.

d) Financer des partenariats universités-industrie-gouvernement

Favoriser la collaboration entre des chercheurs des universités et d'autres secteurs, dont le gouvernement et l'industrie, afin de générer de nouvelles connaissances et un nouveau savoir-faire, et de transférer ces connaissances et ce savoir-faire à des organismes situés au Canada.

e) Financer la recherche dans des domaines stratégiques

Viser à financer des projets de recherche dans des domaines qui revêtent une importance nationale et dans des domaines nouveaux susceptibles de revêtir une importance pour le Canada.

f) Appuyer l'achat d'appareils et l'accès aux ressources majeures de recherche

Contribuer à appuyer l'établissement, le maintien et l'exploitation des appareils de recherche, des ressources de recherche majeures et la capacité de recherche nécessaires pour réaliser des travaux de recherche de grande qualité en sciences naturelles et en génie.

g) Appuyer la commercialisation

Appuyer l'innovation et faire valoir le transfert des connaissances et de la technologie aux entreprises canadiennes.

h) Services internes

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et à d'autres obligations générales. Ces groupes sont les suivants: services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

i) Promouvoir les sciences et le génie

Susciter l'intérêt du public pour les sciences, les mathématiques et le génie, et viser à renforcer les capacités des jeunes Canadiens dans ces domaines.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement énoncées ci-après, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence importante par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Autorisations parlementaires

Le CRSNG est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La présentation des autorisations consenties au CRSNG ne correspond pas à la présentation des rapports financiers selon les principes comptables généralement reconnus étant donné que les autorisations sont fondées, dans une large mesure, sur les besoins de trésorerie. Par conséquent, les postes comptabilisés dans l'état de la situation financière ainsi que dans l'état des résultats et de la situation financière nette ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui sont prévus par les autorisations parlementaires. La note 3 présente un rapprochement entre les deux méthodes de présentation des rapports financiers. Les montants des résultats prévus inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette correspondent aux montants rapportés dans les états financiers prospectifs intégrés dans le Rapport sur les plans et les priorités de 2011-2012.

b) Encaisse nette fournie par le gouvernement

Le CRSNG fonctionne au moyen du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. La totalité de l'encaisse reçue par le CRSNG est déposée au Trésor, et tous les décaissements faits par le CRSNG sont prélevés sur le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement est la différence entre toutes les entrées de fonds et toutes les sorties de fonds, y compris les opérations entre les ministères au sein du gouvernement.

c) Montant à recevoir du Trésor

Le montant à recevoir du Trésor découle d'un écart temporaire entre le moment où une opération affecte les autorisations du CRSNG et le moment où elle est traitée par le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor correspond au montant net de l'encaisse que le CRSNG a le droit de prélever du Trésor, sans autre affectation d'autorisations, pour s'acquitter de ses passifs.

d) Revenus

Les revenus sont composés d'intérêts sur créances en souffrance et sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus qui ne sont pas disponibles à être dépensés ne peuvent servir à acquitter les passifs du CRSNG. Bien que l'on s'attende à ce que la présidente maintienne le contrôle comptable, elle n'a pas l'autorité sur la disposition des revenus non disponibles à dépenser. Par conséquent, les revenus non disponibles à dépenser sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont donc présentés en réduction du montant brut des revenus de l'organisme.

e) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les subventions et les bourses sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel le droit du bénéficiaire a été établi, quand celui-ci a satisfait aux critères d'admissibilité, que l'engagement a été approuvé et que le paiement est dû avant la fin de l'exercice.

Les indemnités de vacances et de congés compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent les droits en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères pour des locaux et des services de vérification ainsi que les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif.

f) Avantages sociaux futurs

(i) Prestations de retraite : Les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique, un régime d'avantages sociaux multiemployeur administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du CRSNG au Régime sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale du CRSNG découlant du Régime. La responsabilité du CRSNG relative au régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du Régime.

(ii) Indemnités de départ : Certains employés ont droit aux indemnités de départ, prévues dans leurs conventions collectives ou leurs conditions d'emploi. Le coût de ces indemnités s'accumule à mesure que les employés rendent les services y donnant droit. Le coût des avantages sociaux gagnés par les employés est calculé à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle au titre des prestations de départ pour l'ensemble du gouvernement.

g) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Une provision pour moins-value est établie pour les débiteurs dont le recouvrement est incertain.

h) Passif éventuel

Le passif éventuel représente des obligations possibles qui peuvent devenir des obligations réelles selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif estimatif et une charge. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires aux états financiers.

i) Immobilisations corporelles

Toutes les immobilisations corporelles et les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 \$ sont comptabilisées à leur coût d'achat. Le CRSNG n'inscrit pas à l'actif les biens incorporels.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique, y compris les logiciels usuels installés sur les ordinateurs personnels	3 ans
Logiciels de réseau achetés et logiciels conçus à l'interne	5 ans
Autre matériel	5 ans
Mobilier	7 ans
Améliorations locatives	Le moindre du reste de la durée ou de la vie utile de l'amélioration

Les immobilisations en construction sont comptabilisées dans la catégorie applicable dans l'exercice au cours duquel elles deviennent utilisables et ne sont amorties qu'à partir de cette date.

j) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs, des passifs, des revenus et des charges présentés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites sont le passif au titre d'avantages sociaux futurs et la durée de vie utile des immobilisations corporelles. Il se pourrait que les résultats réels diffèrent des estimations de manière significative. Les estimations de la direction sont examinées périodiquement et, à mesure que les réajustements deviennent nécessaires, ceux-ci sont constatés dans les états financiers de l'exercice où ils sont connus.

3. Autorisations parlementaires

Le CRSNG reçoit la plus grande partie de son financement au moyen d'autorisations parlementaires annuelles. Les éléments comptabilisés dans l'état de la situation financière ainsi que dans l'état des résultats et de la situation financière nette d'un exercice peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires qui ont été approuvées dans un exercice précédent, pendant l'exercice en cours ou qui le seront dans un exercice futur. Par conséquent, le coût de fonctionnement net du CRSNG pour l'exercice diffère selon qu'il est présenté en appliquant le financement attribué par le gouvernement ou la méthode de la comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux qui suivent :

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations parlementaires de l'exercice en cours utilisées

	2012	2011
	(milliers de dollars)	
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	1 091 918	1 081 520
Réajustements pour les postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations :		
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 736)	(2 065)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	(6)	(1)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(6 647)	(6 387)
Diminution (augmentation) des indemnités de vacances et de congés compensatoires	(480)	(128)
Diminution (augmentation) des avantages sociaux futurs	151	92
Remboursement de charges des exercices antérieurs	1 523	1 526
Autres réajustements	0	(57)
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	1 084 723	1 074 500
Réajustements pour les éléments qui n'ont pas incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 028	1 329
Augmentation (diminution) des charges payées d'avance	(15)	114
Total des éléments qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations	1 013	1 443
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	1 085 736	1 075 943

b) Autorisations fournies et utilisées

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	(milliers de dollars)	
Autorisations fournies :		
Crédit 80 - Subventions	1 037 114	1 027 985
Moins : Crédit périmé	(949)	(479)
Affectation bloquée	0	(329)
Dépenses de subventions	<u>1 036 165</u>	<u>1 027 177</u>
Crédit 75 - Dépenses de fonctionnement	46 894	46 952
Moins : Crédit de fonctionnement périmé	(2 506)	(2 738)
Affectation bloquée	(85)	(315)
Dépenses de fonctionnement	<u>44 303</u>	<u>43 899</u>
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 268	4 867
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	<u><u>1 085 736</u></u>	<u><u>1 075 943</u></u>

4. Crédoeurs et charges à payer

Le tableau ci-dessous présente les détails des crédoeurs et des charges à payer du CRSNG.

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	(milliers de dollars)	
Crédoeurs - autres ministères et organismes	335	1 167
Crédoeurs - parties externes	<u>2 117</u>	<u>3 142</u>
Total des crédoeurs	2 452	4 309
Charges à payer	1 008	653
Total des crédoeurs et des charges à payer	<u><u>3 460</u></u>	<u><u>4 962</u></u>

5. Avantages sociaux futurs

a) Prestations de retraite

Les employés du CRSNG participent au Régime de retraite de la fonction publique, qui est parrainé et administré par le gouvernement du Canada. Les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans au taux de 2 p.100 par année de service validable multiplié par la moyenne des gains des cinq meilleures années consécutives. Les prestations sont intégrées dans les prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et sont indexées à l'inflation.

Tant les employés que le CRSNG versent des cotisations couvrant le coût du Régime. En 2011-2012, les charges s'élèvent à 3 787 683 \$ (3 416 305 \$ en 2010-2011), soit environ 1,8 fois (1,9 fois en 2010-2011) les cotisations des employés.

La responsabilité du CRSNG relative au Régime de retraite se limite aux cotisations versées. Les excédents ou les déficits actuariels sont constatés dans les états financiers du gouvernement du Canada, répondant du Régime.

b) Indemnités de départ

Le CRSNG verse des indemnités de départ aux employés en fonction de l'admissibilité, des années de service et du salaire à la cessation d'emploi. Ces indemnités ne sont pas capitalisées d'avance. Les prestations seront prélevées sur les autorisations futures.

Dans le cadre des négociations de termes et conditions avec certains groupes d'employés et des changements apportés aux conditions d'emploi des cadres et de certains employés non représentés, l'accumulation des indemnités de départ au titre du programme de paie des employés a cessé à compter de 2012. Les employés visés par ces changements ont eu la possibilité d'être payés immédiatement la valeur totale ou partielle des prestations accumulées à ce jour ou de percevoir la valeur totale ou restante de prestations à la cessation d'emploi dans la fonction publique. Ces modifications ont été intégrées dans le calcul de l'obligation d'indemnités de départ courues. Au 31 mars, les indemnités de départ totalisaient :

	2012	2011
	(milliers de dollars)	
Obligation au titre des prestations constituées, début de l'exercice	6 538	6 630
Charges pour l'exercice	970	92
Prestations versées pendant l'exercice	(1 121)	(184)
Obligation au titre des prestations constituées, fin de l'exercice	<u>6 387</u>	<u>6 538</u>

6. Débiteurs

Le tableau qui suit présente les détails des débiteurs du CRSNG :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	(milliers de dollars)	
Débiteurs - autres ministères et organismes	925	1 229
Débiteurs - parties externes	<u>875</u>	<u>825</u>
Sous-total	1 800	2 054
Provision pour créances douteuses sur les débiteurs des parties externes	(18)	(18)
Débiteurs	<u><u>1 782</u></u>	<u><u>2 036</u></u>

7. Immobilisations corporelles
(milliers de dollars)

Catégorie d'immobilisations	Coût						Amortissement cumulé						Valeur comptable nette	
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Réajustements*	Aliénations et radiations	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Amortissement	Réajustements*	Aliénations et radiations	Solde de clôture	2012	2011		
	Matériel informatique	5 488	435	86	172	5 837	4 571	529	86	172	5 014	823	917	
Logiciels	6 191	101	0	0	6 292	5 771	192	0	0	5 963	329	421		
Autre matériel	254	0	2	27	229	236	5	2	27	216	13	19		
Mobilier	4 154	0	31	64	4 121	2 984	417	19	59	3 361	760	1 169		
Améliorations locatives	3 713	23	0	0	3 736	3 092	593	0	0	3 685	51	621		
Actifs en construction	0	469	0	0	469	0	0	0	0	0	469	0		
Total	19 800	1 028	119	263	20 684	16 654	1 736	107	258	18 239	2 445	3 147		

*Le CRSNG a reçu, du Conseil de recherches en sciences humaines, des immobilisations dont la valeur comptable nette s'établit à 11 971 \$. Ce transfert est inclus dans les colonnes « Réajustements ».

8. Passif éventuel

Dans une déclaration signifiée au CRSNG et à deux de ses employés, un chercheur a indiqué qu'il intenterait une poursuite pour rupture de contrat et diffamation qui pourrait s'élever à 33,5 millions de dollars, car le CRSNG avait mis fin aux subventions de ce dernier après qu'une enquête de l'université du chercheur ait révélé qu'il s'agissait d'inconduite et que le CRSNG ait déterminé que le chercheur n'avait pas respecté ses politiques. Puisque la procédure n'en est qu'à un stade relativement peu avancé, la réclamation ne peut pas être évaluée en ce moment. Par conséquent, aucun passif se rapportant à cette éventualité n'a été constaté dans les états financiers.

9. Obligations contractuelles

Le versement des subventions et des bourses accordées pour les exercices futurs est assujéti à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 2012, les engagements pour les octrois des exercices futurs se répartissent comme suit :

	(milliers de dollars)
2012-2013	898 110
2013-2014	668 508
2014-2015	464 652
2015-2016	275 452
2016-2017 et exercices ultérieurs	191 033
Total	2 497 755

De par leur nature, les activités du CRSNG peuvent donner lieu à des contrats et à des obligations en vertu desquels le CRSNG sera tenu d'effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs exercices lors d'acquisition de biens ou de prestation de services. Voici les principales obligations contractuelles pour lesquelles une estimation raisonnable peut être faite :

	(milliers de dollars)
2012-2013	180
2013-2014	140
2014-2015	66
2015-2016	33
2016-2017 et exercices ultérieurs	25
Total	444

10. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, le CRSNG est apparenté à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Il conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon des modalités commerciales normales. Au cours de l'exercice, le CRSNG a reçu gratuitement des services communs d'autres ministères, comme il est indiqué ci-dessous.

a) Services communs fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, le CRSNG a reçu gratuitement des services de certaines organisations de services communs relatifs aux locaux et aux services de vérifications ainsi que les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires. Ces services gratuits ont été constatés comme suit dans l'état des résultats et de la situation financière nette :

	2012	2011
	(milliers de dollars)	
Locaux	3 963	3 873
Cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires	2 594	2 426
Services de vérification	90	88
Total	6 647	6 387

Le gouvernement a centralisé certaines de ses activités administratives de manière à optimiser l'efficacité et l'efficacité de la prestation des programmes auprès du public. Le gouvernement fait donc appel à des organismes centraux et à des organisations de services communs de sorte qu'un seul ministère fournisse gratuitement des services à tous les autres ministères et organismes. Le coût de ces services, qui comprennent les services de paye et d'émission des chèques offerts à tous les ministères et organismes par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, n'est pas inclus dans l'état des résultats et de la situation financière nette.

b) Administration de programmes au nom d'autres ministères

Le CRSNG administre des fonds qui proviennent d'autres ministères et organismes du gouvernement en émettant des subventions, des bourses et d'autres paiements connexes en leur nom. Durant l'exercice, il a engagé des charges de 13 024 263 \$ (13 964 814 \$ en 2010-2011) en subventions et en bourses de ce genre. Ces charges sont constatées dans les états financiers de ces ministères et organismes du gouvernement et ne sont pas enregistrées dans les présents états financiers.

Dans certaines circonstances, le CRSNG recouvre également des frais administratifs lorsqu'il absorbe un fardeau administratif important pour l'administration de certains fonds au nom d'autres ministères et organismes. Ces frais se sont élevés à 537 951 \$ durant l'exercice (538 034 \$ en 2010-2011) et ont réduit les charges de fonctionnement du CRSNG.

11. Information sectorielle

La présentation de l'information sectorielle est fondée sur l'architecture des activités de programme du CRSNG. La présentation par secteur est fondée sur les mêmes conventions comptables décrites à la note 2, Sommaire des principales conventions comptables. Le tableau qui suit présente les charges engagées par les principales activités de programme, par principaux articles de dépenses. Voici les résultats de chaque segment pour la période :

	Financer la recherche fondamentale	Attirer et garder en poste des membres du corps enseignant	Appuyer les étudiants et les boursiers	Financer des partenariats université-industrie-gouvernement	Financer la recherche dans des domaines stratégiques	Appuyer l'achat d'appareils et l'accès aux ressources majeures de recherche	Appuyer la commercialisation	Services internes	Promouvoir les sciences et le génie	2012 Total	2011 Total
 Paiements de transfert											
Subventions et bourses	351,569	176,160	139,791	135,861	105,185	65,341	55,747	0	5,098	1 034 752	1 025 763
 Charges de fonctionnement											
Salaires et avantages sociaux	5 378	6 732	3 061	1 037	2 340	969	2 020	18 594	68	40 199	36 591
Services professionnels et spéciaux	145	1 165	44	32	74	26	95	4 432	1	6 014	7 379
Logement et locations	22	37	10	2	5	4	5	4 308	0	4 393	4 262
Transport et communications	773	984	286	102	241	139	220	871	7	3 623	3 855
Amortissement des immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	1 736	0	1 736	2 065
Information	0	10	0	0	0	0	0	722	0	732	487
Services publics, fournitures et approvisionnements	3	73	0	0	1	0	1	256	0	334	421
Réparation et entretien	0	0	0	0	0	0	0	129	0	129	696
Perte sur l'alinéation d'immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	6	0	6	1
Total - Charges de fonctionnement	6 321	9 001	3 401	1 173	2 661	1 138	2 341	31 054	76	57 166	55 757
Total - Charges	357 890	185 161	143 192	137 034	107 846	66 479	58 088	31 054	5 174	1 091 918	1 081 520
Revenus											
Revenus d'intérêts	0	0	4	0	0	0	0	0	0	4	2
Revenus gagnés pour le compte du gouvernement	0	0	(4)	0	0	0	0	0	0	(4)	(2)
Total - Revenus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Coût net des activités poursuivies	357 890	185 161	143 192	137 034	107 846	66 479	58 088	31 054	5 174	1 091 918	1 081 520

(milliers de dollars)

12. Modification comptable

En 2011-2012, des modifications ont été apportées à la *Norme comptable 1.2 du Conseil du Trésor – États financiers des ministères et des organismes* pour améliorer la divulgation de l'information financière des ministères et des organismes gouvernementaux. Les modifications entrent en vigueur pour les exercices financiers se terminant le 31 mars 2012 et les exercices ultérieurs. Les changements principaux aux états financiers du CRSNG sont décrits ci-dessous. Ces modifications ont été appliquées sur une base rétroactive et les données comparatives pour 2010-2011 ont été redressées.

La dette nette (représentant les passifs moins les actifs financiers) est maintenant présentée dans l'état de la situation financière. Pour accompagner ce changement, le CRSNG présente maintenant un état de la variation de la dette nette et ne présente plus un état de l'avoir du Canada.

Les revenus et les comptes débiteurs connexes sont maintenant présentés avec déduction faite des montants de revenus non disponibles à dépenser dans l'état de la situation financière et dans l'état des résultats et de la situation financière nette. Ce changement a eu pour incidence d'augmenter le coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts de 4 000 \$ en 2012 (2 000 \$ en 2011).

Le financement du gouvernement et les transferts ainsi que le crédit lié aux services fournis gratuitement par d'autres ministères sont maintenant constatés dans l'état des résultats et de la situation financière nette sous le coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts. Par le passé, le CRSNG constatait ces transactions directement dans l'état de l'avoir du Canada. Ce changement a eu pour incidence de réduire le coût de fonctionnement net après le financement du gouvernement et les transferts, qui se chiffrait à 1 091 203 \$ en 2012 (1 080 063 \$ en 2011).

	2011		2011
	(milliers de dollars)		
	Avant réajustement	Effet de la modification	Redressé
État de la situation financière			
Situation financière nette	(4 155)	0	(4 155)
État des résultats et de la situation financière nette:			
Revenus	2	(2)	0
Charges	1 081 520	0	1 081 520
Financement du gouvernement et transferts			
Encaisse nette fournie par le gouvernement	0	1 073 576	1 073 576
Variations des montants à recevoir du Trésor	0	931	931
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	0	6 387	6 387

13. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.